

MÉMORANDUM SUR LA PARTICIPATION DES MEMBRES DES AA **À LA RECHERCHE ET AUTRES SONDAGES NON AA**

Depuis les premiers jours de notre Mouvement, la participation des membres des AA à la recherche et aux sondages a été sollicitée et il y en a eu. Depuis quelque temps, l'intérêt pour l'alcoolisme s'est accélérée partout dans notre société. En conséquence, il faut s'attendre à une augmentation des demandes de participation aux recherches.

Règle générale, les AA sont favorables à la recherche. Comme l'a écrit Bill W : « Aujourd'hui, la grande majorité d'entre nous accueille favorablement tout nouvel éclairage qu'on puisse apporter à la maladie mystérieuse et déroutante dont souffre l'alcoolique. Nous accueillons toute nouvelle connaissance, qu'elle provienne d'une éprouvette, du divan du psychiatre ou d'études sociologiques révélatrices. » Historiquement, nous avons décidé de notre participation au cas par cas. Certaines tentatives de collaboration ont résulté en des relations tendues, alors que la plus grande partie d'entre elles ont connu le succès, satisfait les deux parties, et produit de nouvelles informations.

La façon dont les membres des AA peuvent collaborer aux recherches a fait l'objet d'une discussion au comité du Conseil pour la Collaboration avec les Milieux professionnels. A la suggestion de ce comité, nous présentons ce mémorandum à ceux qui voudraient solliciter la participation des membres des AA à des recherches, tout comme aux membres des AA qui seront approchés à ce sujet.

1. Les relations les plus efficaces entre les membres des AA et les chercheurs sont celles où le chercheur s'est bien familiarisé avec le Mouvement avant de demander une participation. De même, les membres des AA invités à participer connaissaient bien le chercheur et ils avaient confiance en lui ou en elle, et ils étaient convaincus de son dévouement, de sa compétence, de son intégrité et de son désir de respecter les Traditions des AA. Le chercheur avait été très franc en fournissant aux membres des AA toute l'information sur sa recherche, nécessaire à une décision éclairée de leur part.
2. Pour les membres des AA, la collaboration avec un chercheur et faire partie d'un programme de recherche soulève les mêmes questions que celles de la collaboration avec tout autre professionnel non membres des AA ou la participation à toute autre activité à l'extérieur des AA. Ces questions appellent les mêmes solutions. Voir « Collaboration des membres des AA avec les professionnels » et le Manuel de la CMP. Quand les communications sont restées franches et qu'on a gardé l'esprit ouvert et fait preuve de flexibilité, il a toujours été possible de trouver des façons de participer à une recherche qui permettait au membre des AA de ne pas violer les Traditions et au chercheur d'arriver à des conclusions valides.

3. Les chercheurs devraient savoir que les Bureaux centraux des AA ne peuvent leur fournir la même aide qu'ils recevront des sièges sociaux d'autres organismes, tels l'accès aux dossiers, des appuis, et autres. Cependant, les chercheurs pourront recevoir une autre forme d'aide du Bureau des Services généraux, des Intergroupes et Bureaux centraux et des bureaux locaux.
 - a. Les personnes travaillant dans ces bureaux pourraient accepter de donner leur opinion sur le projet et sur sa faisabilité.
 - b. On pourra fournir des publications aux chercheurs qui leur permettront de mieux comprendre les AA, ce qu'ils font et ce qu'ils ne font pas, et comment les membres des AA collaborent à des projets extérieurs.
 - c. On pourra donner un exemplaire de ce mémorandum.
4. La décision de participer ou non à un projet de recherche est toujours prise au niveau local, là où la recherche doit avoir lieu. Dans presque tous les cas, la demande originale a été faite auprès d'un membre des AA qui a par la suite sollicité la collaboration d'autres membres. Rarement, la demande a été faite à un groupe. Quand des membres des AA ont décidé de collaborer, c'est à titre personnel.
5. Les personnes sollicitées pour collaborer à un projet de recherche voudront d'abord prendre une décision éclairée sur leur participation et sur l'opportunité de demander la participation d'autres personnes. En effet, la prolifération de demandes de participation à des recherches nous oblige à faire des choix. Les personnes approchées pourraient par exemple se demander : Qu'est-ce qu'on veut étudier, qui le fera et comment ? Qui fera la recherche au niveau local ? Cette collaboration nécessitera-t-elle des entrevues, des questionnaires, du temps ? Qui évaluera les conclusions ? Qui utilisera les résultats et à quelles fins ? Cette collaboration est-elle possible à la lumière des Traditions des AA ? Quelles précautions seront prises pour protéger l'anonymat ? Et autres questions du genre.
6. Les AA ne s'intéressent qu'au rétablissement personnel et à l'abstinence continue des alcooliques qui demandent de l'aide au Mouvement. Les réunions sont exclusivement réservées au programme des AA. On ne tolérera pas qu'un chercheur interfère avec ces objectifs. Certains groupes ont permis qu'on distribue des questionnaires ou qu'on fasse des entrevues après les réunions, à la condition que la participation soit sur une base personnelle et volontaire.
7. Le Mouvement et les membres des AA sont très chatouilleux sur la question de l'anonymat. La plupart des chercheurs sont en mesure d'assurer l'anonymat, mais les préoccupations des membres des AA pourraient

soulever des questions uniques. Par exemple, aucun membre des AA ne peut violer l'anonymat d'un autre. Cela pourrait rendre délicate la sollicitation de la participation d'autres membres. Certaines procédures de recherche pourraient faire l'objet de précautions particulières.

Pour terminer, une citation de Bill W. sur la collaboration avec des personnes non membres des AA qui cherchent des solutions aux problèmes de l'alcoolisme : « Travaillons donc côte à côte avec tous ces projets qui visent à accélérer le rétablissement de millions de gens qui n'ont pas encore trouvé de porte de sortie. Ces divers travaux n'ont pas besoin de notre appui particulier. Ils n'ont besoin que d'une aide que nous pouvons parfois donner, en tant qu'individus. »

Nous accueillerons avec plaisir toute information additionnelle de la part de chercheurs ou de membres des AA qui souhaitent partager leur expérience ou faire part de leurs commentaires.